

Pouvoir d'emprunt—Loi

foule de projets, et ce, n'ayant sans doute plus de responsabilité dans les six mois qui viennent—parce que nous savons parfaitement bien qu'il y a une chance sérieuse que ce gouvernement soit défait lors des prochaines élections—ce gouvernement, en manquant de respect à la population canadienne, n'hésite pas, non seulement à augmenter les dépenses, mais encore refuse de les rationaliser. Ces quatre milliards de dollars supplémentaires, au sujet desquels nous nous proposons de présenter un amendement pour que l'on se limite au moins aux besoins, pourraient être utilisés à faire des promesses électorales par ce gouvernement à qui, sachant bien que ses chances de continuer à administrer le pays sont tellement minces, il ne fait absolument rien de présenter des dépenses aussi énormes.

• (1720)

Monsieur le Président, la nation canadienne n'est pas dupe, elle voit son gouvernement s'enfoncer tous les jours; elle voit ce gouvernement refuser de contrôler les dépenses de ses propres sociétés; elle est consciente et elle cautionne la dilapidation des fonds publics à cause d'une mauvaise administration. Au lieu de poser le geste qui s'impose et d'apporter certains changements dans le type d'administrateurs que l'on a au sein de certaines sociétés, on ferme les yeux là-dessus... Et on va bien sûr payer les pots cassés; on va rembourser les déficits de ces sociétés comme si c'était tout à fait normal. Mais on ne va pas changer les hommes ou les femmes que l'on a nommés pour administrer ces sociétés, même s'ils ont fait preuve d'une incompétence qui égale presque celle du gouvernement.

Étant donné les circonstances, monsieur le Président, comment voulez-vous que nous répondions par l'affirmative, et au grand silence de nos collègues d'en face? Nous continuons au nom de la population à réclamer de ce gouvernement d'être plus raisonnable et de modérer l'endettement du gouvernement.

On sait parfaitement bien que ce gouvernement agit de façon pas mal irresponsable, comme si les possibilités de payer des individus constituaient une source financière intarissable. Ils agissent tout comme si les Canadiens n'avaient pas de limite dans leur capacité de payer, et on endette le gouvernement! On l'a dit, et on ne le répétera jamais trop, on endette et on hypothèque les générations à venir.

Étant donné les circonstances, monsieur le Président, nous devons demander à ce gouvernement d'agir de façon responsable envers les citoyens et envers la nation canadienne. Nous devons être responsables face au choix qu'il fait en ce qui a trait aux sociétés de la Couronne dans le domaine des bureaux de direction. Voici un petit exemple pour faire mieux comprendre peut-être à l'ensemble de ces députés et à l'ensemble de la nation canadienne.

Je voyais récemment un ancien ministre, qui a siégé au Sénat, devenir président de la Commission des transports. Imaginez quelle garantie cela peut donner aux Canadiens lorsque ce même ministre à l'époque, en 1967-1968, était le grand responsable de «l'éléphant blanc» que l'on appelle «Mirabel», au Québec! Qu'on ait voulu doter le Québec d'un aéroport capable de fournir les services qui s'imposent, ça va de soi. Parfaitement bien! Mais aujourd'hui—et les députés d'en face le savent comme moi—on se rend compte de l'énormité, de la

monstruosité de cette expropriation. Et cela s'est fait sous la direction du nouveau président de la Commission des transports.

Imaginez quelle confiance cela peut donner aux Canadiens. Que fera-t-il maintenant, à son âge, à la Commission des transports? Je doute qu'il puisse servir encore longtemps. Mais n'en déplaise à qui que ce soit, monsieur le Président, ce n'est pas de cette façon que les Canadiens peuvent renouveler leur confiance à un gouvernement qui n'est pas capable de faire des choix plus judicieux. Et d'une incompétence à l'autre, on n'est pas plus avancé.

Étant donné les circonstances, vous comprendrez notre opposition farouche à faire confiance à ce gouvernement lorsqu'il nous demande de continuer à endetter le pays, et qu'il nous demande d'augmenter la crise de désespoir qui existe, non seulement chez les jeunes, mais aussi dans l'ensemble de la population. C'est trop nous demander, monsieur le Président, et j'ose espérer qu'on aura une occasion de porter le jugement qui s'impose en ce qui concerne l'incompétence dont ce gouvernement a fait preuve depuis déjà trop longtemps.

[Traduction]

M. Charles Mayer (Portage-Marquette): Monsieur le Président, nous sommes saisis d'une mesure importante, importante parce qu'on nous demande d'autoriser un pouvoir d'emprunt. L'emprunt, c'est un impôt pour les générations futures. Ce n'est pas la même chose d'étudier une mesure fiscale qui mentionne précisément ce que nous exigeons des contribuables, et de devoir se pencher sur un bout de papier, car le projet n'est pas très volumineux, qui ne renferme que trois dispositions, mais dont l'objet est un pouvoir d'emprunt de près de 30 milliards de dollars. C'est donc une affaire sérieuse.

Il est difficile de s'imaginer ce que représentent 30 milliards. On pourrait toujours essayer en se demandant à quoi équivaut un milliard. Un milliard, c'est \$40 par personne. C'est donc, pour chaque citoyen canadien, \$1,200 qu'on nous demande d'approuver. Pour se faire une meilleure idée, disons que la part de la famille moyenne de quatre personnes sera de \$4,800.

Je voudrais faire comprendre à nos vis-à-vis ce que représente cet emprunt de sorte qu'au moment où nous allons voter, ils connaissent précisément la portée de leur geste. C'est la première mesure d'emprunt cette année, monsieur le Président. Par le passé, il est arrivé souvent que le gouvernement ait présenté des demandes semblables, et on pourrait reprocher à l'opposition de ne pas jouer son rôle si elle approuvait aveuglément cette mesure sans poser de questions.

Généralement, quand un emprunteur se présente à la banque, il doit pouvoir faire état de certains biens, établir sa réputation ou produire un plan de remboursement de la somme empruntée. En ce qui concerne le gouvernement, ses états de service antérieurs n'inspireraient sûrement pas confiance à n'importe quel prêteur, étant donné la façon dont il a administré les fonds publics par le passé. Et on pourrait s'attarder à relever bien des détails de l'administration des dépenses gouvernementales. Et les indices sont rares qui nous permettent d'espérer que le gouvernement saura gérer convenablement son nouvel emprunt.